

Dossier : p.3 et 4

Programme Local d'Habitat

Projet phare de la
Communauté de communes



Et aussi :

Vie municipale
p.5 à 7



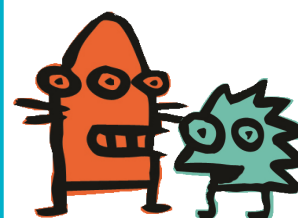
Vie associative
p.10 et 11



Clic clac p.12 et 13



Hanvec et vous
P.14 et 15



> EDITO



C'est avec plaisir que je vous invite à découvrir ce nouveau numéro du Keleier, étoffé de 4 pages supplémentaires, signe du développement et du dynamisme de la commune.

Les rubriques « Clic-clac », « vie associative » « vie municipale », étant toujours plus fournies, il

devenait nécessaire d'élargir l'espace de communication dédié aux associations et à la vie quotidienne des Hanvécois.

La Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas se développe, elle aussi, toujours plus.

Notamment grâce à des actions qui lui permettent de répondre au mieux aux besoins des habitants. Je tenais à vous faire part dans ce bulletin municipal des orientations du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) établi pour répondre à un enjeu de solidarité et porter une dynamique démographique. Ce PLH s'inscrit comme le projet phare des années à venir pour notre Communauté de communes et marque une volonté forte de voir l'habitat prendre part au projet du territoire.

Je souhaite que cette belle énergie nous accompagne en cette fin d'année et qu'elle porte chacun de nous dans ses projets.

Marie-Claude Morvan

SOMMAIRE



Edito	2
Dossier	3
Vie municipale et intercommunale	5
Vie culturelle	8
En bref	9
Vie associative	10
Clic clac	12
Hanvec et vous	14
Le pense-bête	16

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.

Rédaction, mise en page, maquette :
Pascaline Cornille (keleier@mairie-hanvec.fr)

Impression : La SOFAG

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec.

Tirage : 800 exemplaires.

Toute l'équipe municipale vous souhaite
de très joyeuses fêtes
de fin d'année !

> DOSSIER

Programme Local d'Habitat (PLH)

Projet phare de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas

Habitat, implantation et croissance des entreprises, offre étoffée des services à la population sont les trois piliers du développement local. L'habitat est à ce titre une compétence majeure à laquelle la Communauté de communes consacre un budget important.

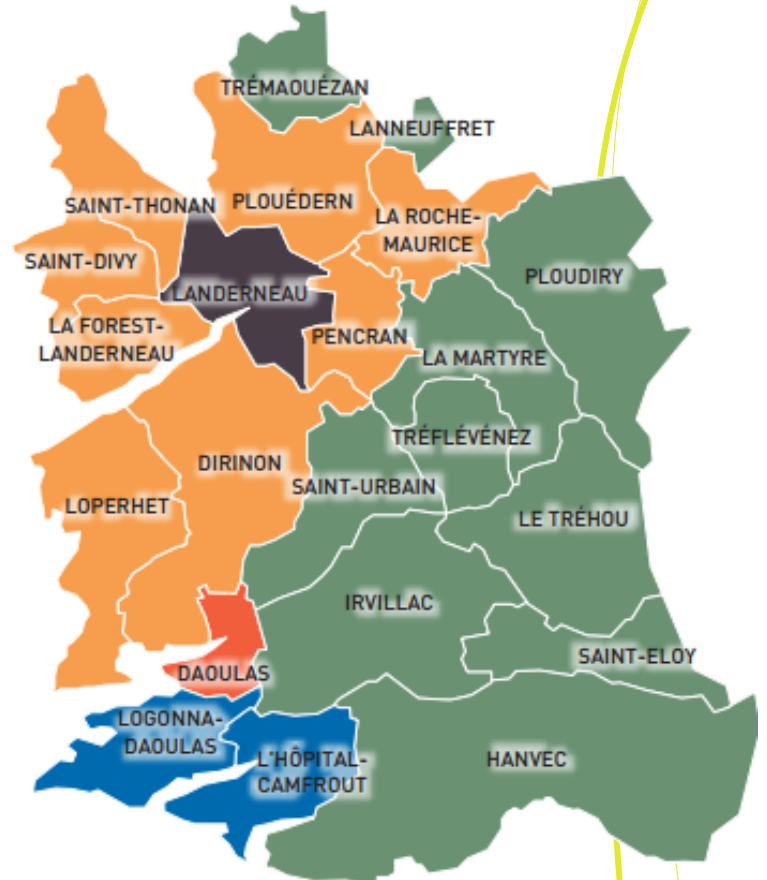
Depuis juin 2012, la politique de l'habitat qu'ont souhaité mener les

élus de la Communauté a conduit à l'élaboration d'un nouveau Programme Local d'Habitat. Ce nouveau PLH répond à un enjeu de solidarité et porte aussi une dynamique démographique.

Approuvé par le conseil communautaire le 26 juin 2015, ce PLH est parmi les plus ambitieux et volontaristes du

département. Il doit guider, pour 6 ans, l'ensemble des politiques de l'habitat à l'échelle du territoire :

amélioration de l'habitat existant, construction des logements sociaux, acquisitions foncières...



Le Programme Local de l'Habitat (PLH) c'est :

- ✓ Un diagnostic de territoire
- ✓ Des orientations fixant les priorités d'intervention
- ✓ Un programme d'actions détaillant les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les priorités

Le diagnostic de territoire

Un diagnostic de territoire a évalué quelles étaient les évolutions socio-démographiques, la manière dont les habitants se déplacent sur le territoire (pour aller au travail notamment), a répertorié le parc de logements existants...

On peut en retenir les éléments suivants :

Constats :

- La Communauté de communes la plus importante du Pays de Brest en population
- Une évolution démographique positive depuis plus de 40 ans
- Une croissance qui a particulièrement profité aux communes à dominante rurale et littorale dans la dernière décennie
- Un solde naturel important grâce à une forte présence de familles au sein du territoire et un indice de jeunesse élevé
- Un solde migratoire positif et une attractivité résidentielle de proximité

Enjeux :

- Un desserrement de la taille des ménages à prendre en compte dans la programmation de logements pour maintenir la dynamique démographique souhaitée
- Un rééquilibrage nécessaire vers les communes offrant le plus de services aux habitants

La Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas

- Pôle urbain structurant
- Pôle urbain d'équilibre
- Communes périurbaines
- Communes à dominante rurale
- Communes à dominante littorale

La CCPLD c'est :

- ✓ 48 151 habitants
- ✓ 12% de la population du Pays de Brest
- ✓ 22 communes
- ✓ 2 pôles urbains

> DOSSIER

Les orientations

Six grandes orientations constituent le Programme Local d'Habitat :

- ➔ **Conforter** l'attractivité résidentielle de la CCPLD au sein du Pays de Brest (construction de 300 résidences principales par an à répartir entre les 22 communes du territoire),
- ➔ **Poursuivre** l'amélioration du parc privé existant (poursuite des actions de l'OPAH - Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat - , renforcement de l'accompagnement à destination des propriétaires),
- ➔ **Adapter** l'offre sociale aux besoins et améliorer le parc existant (développement du parc de logements sociaux, intervention sur le parc social existant),
- ➔ **Mettre** en place une stratégie foncière (maîtrise du foncier, acquisitions foncières, renouvellement urbain),
- ➔ **Améliorer** la réponse aux publics spécifiques (personnes en situation de précarité, personnes âgées, jeunes, gens du voyage),
- ➔ **Renforcer** la gouvernance du PLH (nouveau dispositif de mise en œuvre et de suivi du PLH entre la CCPLD, les communes et les acteurs de l'habitat).



Avec 48 151 habitants répartis sur 22 communes, la CCPLD représente 12 % de la population du Pays de Brest. Il s'agit de l'intercommunalité la plus importante du Pays de Brest en termes de population, hors Brest métropole. Landerneau, avec un peu plus de 15 000 habitants, en est même la commune la plus peuplée après Brest.

Quel impact sur notre commune ?

La CCPLD a décidé de définir une répartition équilibrée du développement à l'échelle du territoire. Ainsi, le PLH attribue 10 constructions neuves de résidences principales par an à notre commune.

La Communauté de communes pourra apporter un soutien financier aux propriétaires réalisant des travaux d'amélioration dans leurs logements, sous réserve de conditions de ressources.

Ces travaux subventionnés sont liés à la lutte contre l'habitat indigne, à l'amélioration des performances énergétiques, à l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées, aux travaux d'assainissement.

Afin de lutter contre la vacance des logements, une aide financière supplémentaire pourra être allouée pour les travaux concernant un bien vacant depuis plus de 3 ans, sans condition de ressources.

Le dispositif PTZ (prêt à taux zéro) d'un montant de 10 000€ ou 20 000€ pour l'acquisition d'un bien immobilier ancien, avec ou sans travaux, sera également mis en place.

Enfin, les particuliers qui le désir pourront s'adresser au Point info habitat à Landerneau qui assurera le conseil en amont de l'acquisition. Il sera possible de faire réaliser un diagnostic technique gratuit par un professionnel afin d'évaluer et de planifier les travaux nécessaires afin d'éclairer les acheteurs.

Utile !

Point info habitat

32 quai de Léon

29800 Landerneau

Tel : 02 98 43 99 65

Permanence les mardis de 10h à 13h sans rendez-vous et les autres jours sur rendez-vous.

Le programme d'actions

Le programme d'actions détaille chaque grande orientation et les moyens à mettre en œuvre pour appliquer le Programme Local d'Habitat.

Contexte, objectif et contenu de l'action, maître d'œuvre, partenaires, budget prévisionnel et échéancier permettent de chiffrer très exactement le coût de ce programme qui s'élève à 9,1M/€ sur 6 ans et qui marque une volonté forte de voir l'habitat prendre part au projet de territoire.

Nouveaux tarifs du SPAC



Les tarifs du Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC) pour l'année 2016 ont été votés le 25 septembre dernier.

Vous pouvez les consulter sur le site web de la Communauté de communes de Landerneau-Daoulas : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/spac/> ou sur le site Internet de Hanvec.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Communauté de communes de Landerneau-Daoulas au 02 98 85 49 66 ou par courriel à spac.cc@ccpld.bzh.

La mairie recrute 3 agents recenseurs



Le recensement de la population de Hanvec aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. À cette occasion, la mairie recrutera trois agents recenseurs.

Les qualités requises pour effectuer cette mission sont :

- **un bon relationnel** (l'agent sera en contact direct avec la population),
- **un sens de la discrétion** (l'agent sera tenu au secret professionnel),
- **une grande disponibilité** (les tournées s'effectuent en soirée ou le week-end afin de trouver les gens chez eux plus facilement).

Si vous souhaitez postuler à ce poste, merci d'adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation) en mairie avant le 27 novembre 2015.

Accueil petite enfance du Pays de Daoulas

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant de 0-3 ans ?

Nous vous proposons des modes d'accueil.

Besoin d'un renseignement ?

Le Relais Parents Assistants Maternels à Daoulas : lieu central d'information et d'orientation pour les familles (sur les différents modes d'accueil, l'embauche des assistants maternels, les prestations CAF,...et les professionnels (droit du travail, formation continue, accompagnement éducatif, ...).

Différents modes d'accueil vous sont proposés selon vos attentes éducatives :

L'accueil collectif : Il existe deux micro-crèches intercommunales

et un multi-accueil associatif :

Dip Ha Doup (à Daoulas) accessible aux familles résidant à Daoulas, Dirinon, L'Hôpital-Camfrou, Irvillac, Logonna-Daoulas, Loperhet et Saint-Urbain.

Les Marmouzig (à Loperhet) pour les familles résidant à Daoulas, Dirinon, L'Hôpital-Camfrou, Logonna-Daoulas et Loperhet.

Multi accueil associatif
Les Mésanges à Dirinon.

L'accueil individuel :

Des assistants maternels agréés exerçant sur une des neuf communes, la garde à domicile assurée par l'ADMR, le pôle social ou encore la Kompani.



Vous cherchez un mode de garde pour votre jeune enfant ? Le RPAM est là pour vous aider dans votre démarche.

Pour plus de renseignements :

www.vivreaupaysdedaoulas.fr

**RPAM : 3, Rte de la Gare,
29460 Daoulas**

Tél : 02 98 25 87 26

Courriel : rpam.paysdedaoulas@gmail.com

> VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

L'élagage : une action indispensable

Les branches d'un arbre situé à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles l'approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. **Il est donc nécessaire d'élaguer ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.**

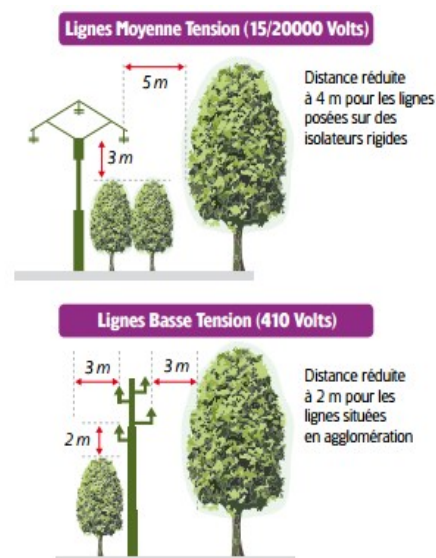
L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain. À ce titre, sur le terrain où sont implantés des arbres, le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas-côtés, fossés). L'élagage peut être confié à une entreprise spécialisée ou réalisé par l'occupant du terrain.

Lorsque des branches ou la chute

d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €.

En cas de manque d'entretien, votre assureur peut refuser de garantir les dommages causés. Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'élagage de la végétation à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité. Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

La mairie attire votre attention sur le fait que **ces problèmes de non-élagage touchent également les lignes téléphoniques et les véhicules de transport routier.** Il est important que chacun respecte l'élagage de son



Distance minimale fixée par la norme
NFC 11-201

terrain. **En cas de manquement, la responsabilité des dégâts vous incombe.**



Dératisation, désourisation

Le 19 novembre débutera la campagne de dératisation et désourisation. Vous pouvez vous inscrire en mairie dès à présent (même les fermes n'ayant pas de contrat sont invitées à s'inscrire). Pour tout complément d'information, merci de contacter la mairie au 02 98 21 93 43.

URBANISME

Permis de construire accordés

Demandées :

BOUGUENNEC Frédéric, 5, Le Clos des Fougères, clôture
BOUGUENNEC Frédéric, 5, Le Clos des Fougères, abri de jardin
DOLOU Alain, Roudouhir, divers travaux
GLINEC Jean-François, Lesvénez, ravalement habitation
ILY Damien, 12, rue Alain Bohan, muret
PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE, Ménez Meur, abattage de résineux et reboisement en feuillus

Accordées :

DOLOU Alain, Roudouhir, divers travaux sur habitation
DUBREUIL Maryvonne, 12, route du Faou, clôture
GUIDAL Christophe, 5, place de L'Eglise, remplacement des fenêtres sur habitation
Mairie de Hanvec, place du 18 juin 1940, préau
MORINI Roselyne, 23, route d'Irvillac, remplacement des huisseries sur habitation

MORINI Roselyne, 23, route d'Irvillac, rénovation toiture et véranda sur habitation

POCHIC Jean, 15, route de Kerliver, clôture

POULIQUEN Janine, Guernalin, création d'ouvertures sur habitation

RANNOU Sylvie, Roudouhir, remplacement menuiserie sur véranda

LE SAUX Frédéric, Kernévez, création d'ouvertures sur habitation

Déclarations préalables

Demandées :

CULINO Fabienne, 4, hameau de Kersamarec, suppression fenêtre sur habitation (permis modificatif)
LE COQ Bertrand, Le Rest, extension habitation
PICHAVANT Jean et LE CANN Patrick, route d'Irvillac, lotissement (permis d'aménager)

Accordées :

GEOLLOT Christian, 12 bis, chemin de Quistillic, modification implantation habitation (permis modificatif)

Georges Manach, doyen de Hanvec, nous a quittés le 21 septembre à l'âge de 95 ans.

Le maire, le conseil municipal et le personnel communal s'associent à la peine de la famille de Georges Manach.

Colette, son épouse depuis 50 ans, a très gentiment accepté de nous parler de l'homme qu'il était :

« Georges est né le 07 janvier 1920 à Reims.

A l'âge de 5 ans, il vient habiter en région parisienne, où il a résidé jusqu'en 1974, date à partir de laquelle il est venu finir sa vie professionnelle à Brest.

Habitant à Lanvoy, il a mené depuis 1980 une retraite longue et harmonieuse, partagée de nombreux loisirs : pétanque, jardinage, chorale, pêche, cueillette de champignons, bricolage, il aimait rendre service aux copains. C'était un homme très convivial. »

Les Hanvécois qui le connaissaient garderont le souvenir d'un homme plein de gaieté qui savait combler l'assemblée de ses chants lors du repas des Anciens.



Nous souhaitons un bon anniversaire à notre doyenne,
Mme Guillou qui a eu 98 ans le 29 septembre dernier.
Le nouveau doyen de notre commune est M. Pulluard, 95 ans.

Journée Nationale de Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.



Le bleuet est le symbole de la mémoire et de la solidarité, en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins.

La journée nationale d'hommage aux morts de tous les conflits et la commémoration de l'armistice de la guerre 14-18 seront célébrées le mercredi 11 novembre selon le déroulement suivant :

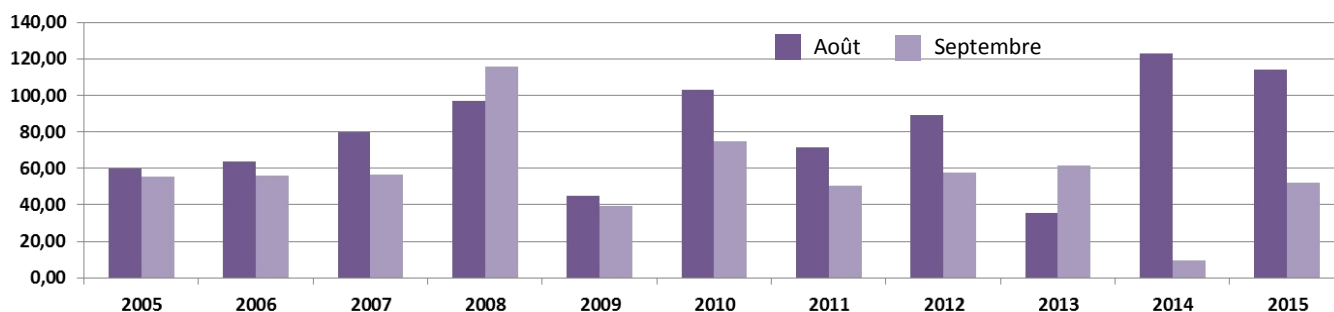
10h45 : rassemblement devant la mairie avec les Anciens Combattants.

11h : dépôt de gerbe au monument aux morts, allocutions, minute de silence, hymne national, puis remise de décoration.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur offert par la municipalité sera servi en mairie.

Un repas par souscription sera ensuite servi au restaurant « Ty Croas » à La Martyre. Merci de vous inscrire le plus tôt possible auprès des responsables. Contact : Marcel Le Deun (président des Anciens Combattants) au 02 98 21 91 53.

PLUVIOMÉTRIE SUR 10 ANS



> VIE CULTURELLE

« VENT DU LARGE » en concert pour B.A.O.B.A.B. le 8 novembre

B.A.O.B.A.B. (Bretonne d'Aide Opérationnelle Bénévole aux Agriculteurs Burkinabé) est une petite association humanitaire qui contribue à améliorer les conditions de vie au Burkina Faso et précisément à Kyon, un petit village de brousse, dans la province du Sanguie. A la demande des habitants et des autorités locales, l'association s'occupe actuellement de la maternité et de l'école de Kyon. Depuis quelques années, B.A.O.B.A.B. finance la rénovation de la maternité de Kyon : carrelage, moustiquaires métalliques, lits, matelas, petit et gros matériel médical.

Les travaux sont réalisés par les artisans locaux et le matériel médical acheté sur place. L'école primaire de Kyon, en mauvais état, doit être rénovée et la 8^e classe entièrement reconstruite. C'est pourquoi la chorale « Vent du large » viendra se produire bénévolement à Hanvec. Les bénéfices récoltés lors de ce concert permettront aux bénévoles de l'association de se rendre sur place pour organiser les travaux et mener à bien ces projets. Les membres de B.A.O.B.A.B. remercient beaucoup les choristes pour leur générosité.



Les fonds récoltés lors du concert permettront à l'association de rénover la maternité de Kyon au Burkina Faso ainsi que l'école du village.

Dimanche 8 Novembre à 15h
salle Anne-Péron - Entrée 8€,
gratuit pour les moins de 15 ans.

Mois du film documentaire : *Ils sont partis comme ça*



Le film retrace le parcours de la famille Perper de Brasparts, assassinée dans un camp de la mort nazi en mars 1943.

En novembre, la médiathèque participera à la 16^e édition du mois du film documentaire.

Les bénévoles ont choisi de vous proposer le film *Ils sont partis comme ça* de Catherine Bernstein et Julien Simon.

Ce film relate la quête de Julien Simon pour reconstituer le parcours de M. et Mme Perper, arrêtés à Brasparts avec leurs 3 enfants en

octobre 1942 parce qu'ils étaient juifs et assassinés en mars 1943 dans le camp de Sobibor en Pologne. Le film permet de découvrir l'histoire de cette famille mais aussi celle des juifs en Bretagne sous l'Occupation. La projection sera suivie d'une discussion avec le co-réalisateur Julien Simon et se poursuivra autour du verre de l'amitié en toute convivialité.

Samedi 28 novembre à 20h30
à la salle Anne-Péron,
gratuit et ouvert à tous.



Bienvenue dans votre e-bibliothèque !

La Bibliothèque Départementale du Finistère a mis en place un nouveau service permettant à chaque abonné de son réseau de bibliothèques d'avoir accès gratuitement, légalement et depuis n'importe où, à un large panel de documents numériques.

Des centaines de magazines peuvent être feuilletés : actualités, loisirs, déco, cuisine, jeunesse... Il y en a pour tous les goûts !

Vous avez soif d'apprendre ? Vous pouvez aussi avoir accès à des cours

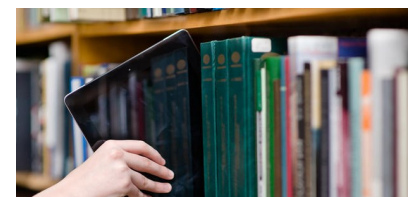
de musique, d'informatique, de langues, de code de la route, de développement personnel... Un large choix de cours vous est accessible dans la rubrique « Tout apprendre ». Des jeux ludo-éducatifs et des collections d'histoires sont proposés aux enfants.

Et pour tous : des livres, des vidéos, des documents sonores... et bien d'autres choses à découvrir sur <http://biblio-finistere.cg29.fr>.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit d'être abonné à la médiathèque

de Hanvec et de demander votre numéro d'identifiant. Vous n'aurez plus qu'à vous connecter à votre e-bibliothèque via le portail de la bibliothèque du Finistère et surfer sans contrainte 24h/24, 7j/7 !

BIBLIOTHÈQUE DU FINISTÈRE



Noël à la médiathèque

L'équipe de la médiathèque vous prépare de belles surprises pour les fêtes de fin d'année. À compter du 12 décembre, les abonnés venus emprunter des livres pourront choisir une pochette au contenu inconnu et découvrir ce qui s'y cache dès leur retour à la maison. Ces pochettes-surprise vous attendront au pied du sapin de la médiathèque.

Le mercredi 16 décembre, la magie s'invitera à la médiathèque : contes, belles histoires et goûter aux senteurs de Noël enchanteront petits et grands. Rendez-vous à 16h.

Sans oublier la sélection de livres et de DVD qui vous attendra dans les rayonnages !

Anti-limaces. Le cas du métaldéhyde : attention à la qualité de l'eau !

L'utilisation d'anti-limaces à base de métaldéhyde peut entraîner, lors de périodes de pluies, le transfert du produit dans les cours d'eau, ce qui est problématique lorsque ces eaux sont utilisées pour l'eau potable.

En l'effet, l'élimination de ce produit dans l'eau est très difficile et onéreuse, voire impossible.

Trucs et astuces pour limiter l'utilisation de produits anti-limaces :

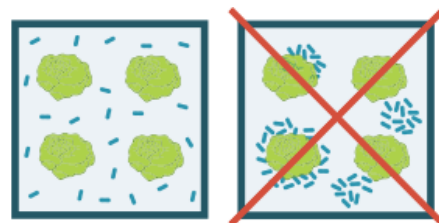
- Par temps humide et doux, poser des pièges où les limaces vont se réfugier la nuit, puis les éliminer.
- Etaler sur le sol autour des plantations des textures gênant le déplacement des limaces.

- Réserver un espace dans votre jardin pour la présence de prédateurs naturels friands de limaces.
- etc.

Et si l'utilisation d'anti-limaces s'avère nécessaire : un produit d'origine naturelle et utilisable en agriculture biologique à base de phosphate ferrique est disponible.

Il est indispensable de respecter les conditions d'emploi et la dose en lisant attentivement l'étiquette du produit.

Pour toute question, ayez le réflexe de demander conseil auprès d'un vendeur certifié de votre magasin.



Les bonnes pratiques d'utilisation

Répartir les granules uniformément entre les cultures en début de soirée. Les granules doivent être répartis d'un geste large sur l'ensemble de la surface à protéger.

Pour consulter l'ensemble de la plaquette « Anti-limaces, le cas du métaldéhyde : Attention à la qualité de l'eau » consulter ce lien : <http://goo.gl/fiipTc>

Autres liens utiles :

www.fredon-bretagne.com
www.jardinaunaturel.org

Air Breizh vous informe de la qualité de l'air que vous respirez



La pollution par particules fines serait responsable de 42 000 décès prématurés en France. Lors d'épisodes aigus de pollution, divers symptômes peuvent être ressentis, tels que les crises d'asthme, l'irritation de la gorge, des yeux et du nez, une toux, une hypersécrétion nasale, ou un essoufflement.

Certaines personnes sont plus vulnérables ou sensibles que d'autres à la pollution de l'air du fait de leur capital santé ou leur âge.

En Bretagne, la qualité de l'air est surveillée grâce à 17 stations de mesures implantées sur toute la région, gérées par l'association Air Breizh, agréée par le ministère chargé de l'environnement. Ce système de surveillance met en évidence que la région est régulièrement confrontée à des épisodes de pollution atmosphérique.

Afin d'assurer le plus rapidement possible l'information des personnes fragiles ou celles qui le souhaitent, Air Breizh a mis en place un système d'information par courriel lors de pics de pollution.

Ainsi, toutes les personnes qui le désirent peuvent désormais recevoir de façon systématique et en temps réel un message les informant de la situation du moment, des prévisions concernant l'évolution de la pollution et des recommandations sanitaires et comportementales. Pour recevoir ces courriels, il suffit de s'inscrire sur le site Internet de Air Breizh : <http://www.airbreizh.asso.fr/>. Cliquez à droite sur le bandeau orange « Être alerté par mail ».

Avec "d'ici même", vous avez du goût !

www.dicimeme.bzh est le nouveau site Internet des produits locaux du Pays de Brest. En quelques clics partez à la rencontre de produits de saison issus du terroir de la pointe nord du Finistère. À la ferme, en paniers, sur les marchés, en restaurants, en magasins... Les professionnels sur ce site adhèrent à la charte d'engagement *d'ici même*. Cette charte vous garantit que les produits sur *d'ici même* sont commercialisés en circuits courts.

Le site *d'ici même* offre ainsi une visibilité accrue aux professionnels des filières alimentaires de proximité du Pays de Brest.

En consommant local, vous valorisez le travail de ces professionnels engagés pour une alimentation de qualité, qu'ils soient producteurs, commerçants, restaurateurs ou artisans locaux. Vous apportez également un soutien décisif aux emplois sur le territoire. À vos paniers !



LE SITE WEB DES PRODUITS LOCAUX
D'ici même est un site édité par le pôle métropolitain du Pays de Brest, avec le soutien de la Région Bretagne, et en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la Maison de la bio, la Chambre de métiers, la CCI Brest et le Parc naturel régional d'Armorique et les communautés du Pays de Brest.

Rejoignez les consom'acteurs en quête de qualité et de proximité sur www.dicimeme.bzh
Retrouvez-nous aussi sur Facebook - dicimeme.bzh

> VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle année pleine de projets pour Dimerc'her

L'association *Dimerc'her* existe depuis 33 ans sur la commune de Hanvec. D'abord créée pour proposer des activités aux enfants durant leur temps libre, les activités pour adultes ont ensuite séduit les parents.

Dimerc'her propose cette année 16 activités pour enfants et 18 activités pour adultes et adolescents. Près de 150 familles habitant Hanvec ou les environs sont adhérentes à l'association, soit 220 membres.

L'association a ainsi, au fil des années, permis de créer 5 emplois concernant les activités sportives (gym douce, gym tonique, step, bien-être et remise en forme), le dessin et les arts plastiques, le piano, la danse (musique du monde, danse africaine et danse moderne), présentes tout au long de l'année scolaire.

L'association organise également des animations : la bourse aux jouets et à

la puériculture, la Debal'Hanvec (videgrenier), et la fête de la musique. Cela permet d'une part de proposer des tarifs attractifs pour les activités et d'autre part de maintenir des finances saines.

Par conséquent, nous comptons sur l'aide des adhérents à nos côtés pour participer à l'organisation de la bourse aux jouets et de la Debal'. Nous avons besoin de bénévoles pour accueillir les déposants, installer des tables, disposer des articles, ... et lors de la fête de la musique, faire l'installation technique, tenir la buvette...

Enfin, à l'occasion du gala de fin d'année en juin 2016, *Dimerc'her* devra louer une salle fonctionnelle avec une scène pour que les élèves des cours de danse puissent présenter leur travail de l'année dans

de bonnes conditions. C'est pourquoi le prix d'entrée du gala a été fixé à 3€. Cela permettra également de louer des costumes et des accessoires ou d'acheter du tissu.

Nous remercions tous les adhérents de bien vouloir répondre aux mails de sollicitation pour permettre une meilleure organisation et un bon déroulement de ces animations. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés !

L'équipe de *Dimerc'her*



Les membres du bureau de l'association vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.



Le P'tit Ciné reprend du service et innove

Ce petit Ciné



Dès le mois d'octobre, les enfants de 4 à 12 ans ont retrouvé le chemin du cinéma avec une séance proposée une fois par mois : le mercredi après-midi pour les plus jeunes et le vendredi soir pour les grands.

Le transport de ce jeune public est toujours assuré par les cars Labat vers le cinéma *L'Image* à Plougastel-Daoulas. Le montant annuel de l'adhésion au P'tit Ciné est de 2€. Le prix du film a changé pour les adultes. Le vendredi soir, le tarif est maintenant de 5€ si nous n'utilisons pas de car et 6,50€ si nous en avons besoin.

En cette nouvelle saison 2015-2016, l'association étend son offre aux adultes avec la création de la carte "P'tit Ciné Week-End". En adhérant au P'tit Ciné, les adultes de notre commune pourront bénéficier du tarif abonné au cinéma *L'Image* à Plougastel, sur toutes les séances du vendredi au dimanche inclus, au choix dans les deux salles.

Les personnes se rendront sur place par leurs propres moyens (le transport en car ne sera pas assuré le week-end) et présenteront leur carte d'adhérent P'tit Ciné à la caisse

du cinéma afin d'obtenir la réduction.

Le montant de la carte est de 3€, elle est valable jusqu'au 30 septembre 2016 et peut être retirée tout au long de l'année auprès de Nathalie LE MOAL DA-ROLD. Renseignements au 06 89 18 46 83 ou par mail : leptitciné.hanvec@gmail.com

La contribution des adultes permet également à l'association de poursuivre son action éducative, ludique et culturelle auprès des enfants le mercredi après-midi et des ados le vendredi soir.

Découvrir le patrimoine local avec D.H.W.

L'association de patrimoine D.H.W. (*Dec'h Hizio ha Warc'hoazh*) de L'Hôpital-Camfrout a édité des revues sur l'histoire locale.

L'Hôpital-Camfrout faisait autrefois partie en tant que trêve de la paroisse d'Hanvec. L'historique de L'Hôpital-Camfrout fait donc très souvent référence à Hanvec...

Quatre livrets couleurs vous permettront de découvrir le patrimoine local :

- *Les Carrières de Kersanton* (10€)
- *L'église armorisée de L'Hôpital-Camfrout* (20€)
- *Visite guidée du Manoir de Kerliver* (10€)
- *Manoirs et nobles maisons de la trêve de L'Hôpital-Camfrout et ses environs.* (20€)

Mais également des fascicules à 4€ :

- *Le bois du Gars*
- *Tibidi*
- *Kérascoët*
- *La vallée du Camfrout, la rivière et les moulins*
- *Troaon*
- *Guernévez - Kerdréolet - Keravice*
- *Le bourg (parties 1, 2, 3, 4)*

Une bonne idée de cadeau de Noël pour les passionnés de patrimoine local ! Pour plus d'informations, contactez l'association aux courriels suivants : georges.le-gac@wanadoo.fr ou michel-queran@wanadoo.fr.



Bourse aux jouets et à la puériculture de Dimerc'her



Organisée dans le but d'aider au financement des activités et du matériel, la bourse aux jouets et à la puériculture se déroulera le **samedi 21 novembre de 9h à 12h30, entrée 1€.**

Seront proposés à la vente : jouets pour tous âges, vêtements de maternité, puériculture, vêtements pour enfants de 0 à 12 ans.

Dépôt le vendredi 20/11 de 18h à 20h30. Reprise des invendus le samedi de 17h à 18h. Un appel aux bénévoles est lancé pour aider à la mise en place des articles le vendredi, puis au tri à effectuer le samedi après-midi.

Demander les fiches articles et étiquettes par mail :

boursehanvec@gmail.com - Renseignements : 06 89 18 46 83.

Marché de Noël de l'APEL de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc

Créateurs, artisans locaux seront présents pour aider le Père Noël à choisir les cadeaux de fin d'année. Il y aura également de quoi divertir les petits et les grands : paniers garnis, balades à poneys, maquillages, photos avec le Père Noël. Nous accueillerons la brigade poétique de la Cie Plume et Chiffon de Brest : ils murmureront des contes aux oreilles des

visiteurs. Une petite restauration sera proposée : crêpes, vin chaud, café, gâteaux... L'entrée sera gratuite pour les visiteurs. Une dizaine d'exposants ont déjà répondu présents mais il reste de la place : renseignements jdarc.apel@gmail.com ou 06 16 15 01 02.

Dimanche 6 décembre de 10h à 18h à la salle Anne-Péron.



Le traditionnel Marché de Noël de l'APEL aura lieu le dimanche 6 décembre à la salle Anne-Péron. Pour suivre l'évènement sur facebook : <https://www.facebook.com/events/935157633172937/>



L'Apel de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc fait une collecte de journaux tout au long de l'année. Vous pouvez les déposer sous le préau de l'établissement. Merci pour votre contribution.



Marché de Noël APE

Le marché de Noël de l'école Per-Jakez-Helias aura lieu le dimanche 13 décembre, de 10h à 12h30, à la salle Anne-Péron. Organisé par l'APE, venez-y découvrir les créations des élèves, ainsi que des idées cadeaux, dans une ambiance conviviale. Le Père Noël sera également présent, pour la traditionnelle photo ! L'argent récolté par la vente des objets servira à financer des projets et des sorties scolaires pour les élèves. Venez nombreux !

Dimanche 13 décembre de 10h à 12h30 à la salle Anne-Péron.

Le club des Anciens devient le Club Temps Libre



Le club Temps Libre est dirigé par une nouvelle équipe dynamique et motivée.

Changement de dénomination et de bureau pour le club des Anciens ! Le nouveau bureau est composé comme suit (de gauche à droite sur la photo) : Claude Moreau (membre du bureau), Isabelle Mireaux (présidente), Robert Garnier (membre du bureau), Claire Vermandère (trésorière), Berthe Autret (membre du bureau), Philippe Guillou (secrétaire). Cette nouvelle équipe souhaite redynamiser l'association et

attirer de nouveaux membres. Les habitués du club des Anciens de l'association sont bien-évidemment toujours les bienvenus ainsi que toute personne souhaitant partager son temps libre entre joie et bonne humeur.

Les traditionnelles rencontres du jeudi sont maintenues.

N'hésitez pas à vous joindre à eux !

> CLIC CLAC

Le 5 septembre

a eu lieu le forum des activités et des associations organisé par Dimerc'her. Gym, danse, dessin, photo, piano, djembé... les nombreuses activités proposées ont séduit les Hanvécois qui sont venus nombreux pour s'inscrire.



Forum des activités de Dimerc'her et des associations - 5 septembre 2015



Richard Ferrand et Marie-Claude Morvan

Peut-être avez-vous croisé lors du forum, Richard Ferrand, député de la 6^e circonscription du Finistère accompagné du maire Marie-Claude Morvan ?



*Journées du Patrimoine
19 et 20 septembre 2015*

À l'occasion des journées du Patrimoine, l'association 39-45 a reconstitué un camp américain de la Seconde Guerre mondiale avec des tentes, des véhicules, du matériel militaire et des costumes d'époque.



*Fête de la science pour les écoliers
13 et 14 octobre 2015*

Les 13 et 14 octobre, les GS-CP de Brigitte le Bras et les CP-CE1 de Sylvie Cloarec, les CE1-CE2 de Nelly Jaffrennou et les CM1-CM2 de Delphine Longchamp de l'école publique de Hanvec se sont rendus à la **Fête de la science** à Brest. Les élèves se sont intéressés à la trentaine d'ateliers proposés liés en particulier à la lumière. Une matinée instructive et riche de découvertes, tout en s'amusant!

Aurélie Guerer a quitté son poste de chargée de communication et responsable de la médiathèque. C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a reçu les compliments et les remerciements de Marie-Claude Morvan et de ses collègues.

Aurélie vient de débiter un nouveau contrat au sein de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas.

Nous lui souhaitons beaucoup d'épanouissement et de réussite dans ses nouvelles fonctions.



*Départ d'Aurélie Guerer
4 septembre 2015*



*Marie-Jeanne Crenn et Diane Cusumano
21 octobre 2015*

Diane Cusumano, fille de Anne Péron, est venue spécialement des États-Unis pour visiter la salle communale qui porte le nom de sa mère. Elle a passé la journée du 21 octobre sur les traces de ses parents, notamment à Pen-ar-Hoat où sa mère fut institutrice à la fin des années 20. Une journée riche en émotions qui s'est terminée par une belle rencontre avec Marie-Jeanne Crenn, ancienne élève de l'illustre poétesse.



Assemblée générale de la Ronde des écoliers - 25 septembre 2015

L'assemblée générale de l'association "Ronde des écoliers" organisatrice du Trail "Hanvec - Forêt du Cranou" s'est tenue le 25 septembre dans la salle Anne-Péron de Hanvec. L'ensemble des bénévoles et associations qui ont contribué au succès du trail du 10 mai dernier ont été invités à partager un pot de l'amitié. À cette occasion, Youenn Boursier, président de « La Ronde des écoliers », a remis un chèque de 500€ à l'association "Avec toi Margot" qui vient en aide à une petite fille autiste. La **prochaine édition du Trail Hanvec-Forêt du Cranou** aura lieu le 8 mai 2016. Si vous désirez participer à l'organisation de cet événement, merci de nous contacter à l'adresse mail suivante : rondedesecoliers@gmail.com

Plus de 70 personnes se sont réunies pour **danser la gavotte hanvécoise** durant toute une après-midi. Musique et convivialité étaient au rendez-vous dans les rues de Hanvec pour cette manifestation organisée dans le cadre des veillées du Parc en collaboration avec le Parc Naturel Régional d'Armorique, l'association War' L Leur et la Mairie.



Les Veillées du Parc
26 septembre 2016



Repas des Anciens - 4 octobre 2015

Une soixantaine de personnes ont répondu à l'invitation lancée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) à participer au **repas des Anciens** le dimanche 4 octobre. Le déjeuner, servi dans la salle Anne-Péron, a été accompagné de chansons. Un hommage a été rendu à l'ancien doyen Georges Manach (voir p.7). Une journée riche de bons moments, partagée entre émotion et convivialité.

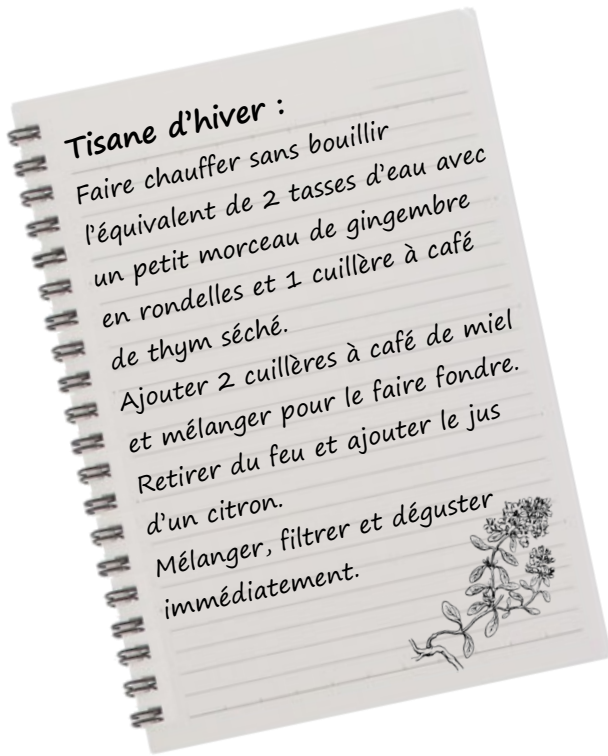


Écoliers de l'école publique au concert
8 octobre 2015

Jeudi 8 octobre, les CE1-CE2 de Nelly Jaffrennou et les CM1-CM2 de Delphine Longchamp de l'école publique de Hanvec sont allés au Family à Landerneau afin d'assister au **premier concert (sur 3) de la saison des JMF (Jeunesses Musicales de France)** : *Pipa Polo*, une belle épopée orientale qui raconte le voyage de la fille de Marco Polo à travers la route de la soie. Les enfants ont beaucoup apprécié. En classe, les élèves ont retracé la route de la soie, retrouvé les instruments entendus et écrit leurs impressions.



André CAUME et Marie-Anne LE ROUX,
les doyens du repas



« L'automne, l'automne merveilleux, mélaît son or et sa pourpre aux dernières verdurees restées vives, comme si des gouttes de soleil fondu avaient coulé du ciel dans l'épaisseur des bois. »

Guy de Maupassant



LES CARNETS

NAISSANCES

30.07 CAMILLE NOBILET,
Le Labou

14.08 ERIN LAGADEC BOULIÈRE, 9, lotissement de Quindrivoal

10.09 PAUL BROUDEUR,
5, route du Rest

15.09 LISA TATTEGRAIN,
10, hameau de Kersamarec

08.10 CASSANDRE QUÉLEN,
Briantel

13.10 HERMINE CABRIÈRES,
104, route de La Gare

MARIAGE

05.09 BRETON PHILIPPE ET CAPOZZO VIRGINIE,
18, ROUTE D'IRVILLAC

DÉCÈS

29.08 ANTOINE FOUILLEN,
75 ans, 3, lotissement Les Logis d'Armor

21.09 Georges MANACH,
95 ans, 2, hameau de Kerbellec

27.09 SIMONE POULMARC'H épouse BILIEN, 85 ans,
73, route de La Gare

JEUX

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

3	8	2		6		5	7	4
5	6	1				9	8	2
9			8		2			6
7			5		6			3
6			2		8			1
2			9		5			7
4	9	3				1	2	5
8	7	5		2		6	3	9

Dans cette grille, 23 noms de département de France ou DOM sont cachés. Il faut les retrouver.

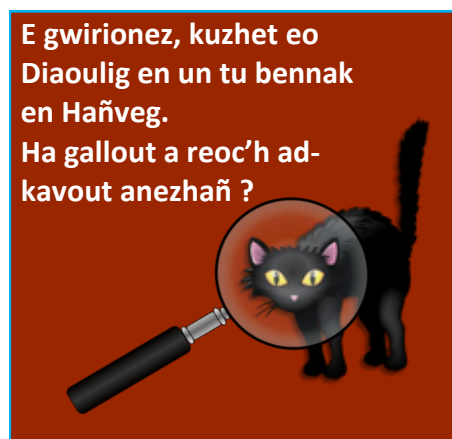
Ce travail terminé, il reste 5 lettres isolées. En les assemblant correctement, on trouve le nom d'une commune située dans le département de l'Ardèche.

G	U	A	D	E	L	O	U	P	E	L	F
U	C	H	A	R	E	N	T	E	L	A	I
Y	A	R	D	E	N	N	E	S	O	R	N
A	L	H	E	R	A	U	L	T	T	E	I
N	V	Ô	M	A	Y	E	N	N	E	U	S
E	A	N	A	R	D	E	C	H	E	N	T
U	D	E	N	I	E	V	R	E	B	I	E
R	O	V	C	R	E	U	S	E	O	O	R
E	S	A	H	V	I	E	N	N	E	N	E
D	N	R	E	V	A	U	C	L	U	S	E
G	I	R	O	N	D	E	L	O	I	R	E
P	A	R	I	S	C	A	N	T	A	L	I

Solution des jeux:

Le mot à retrouver est: «Bïdon»
 Guadeloupe 971 Guyane 973 Charente 16 Calvados 14 Ardennes 08 Rhône 69 Hérault 34 Mayenne 53 Manche 50 Ardèche 07 Nièvre 58 Creuse 23 Eure 27 Finistère 29 La Réunion 974 Lot 46 Vienne 86 Var 83 Vaucluse 84 Gironde 33 Loire 42 Paris 75 Cantal 15

8	5	9	1	2	4	7	8	7	8	7	8
5	2	1	7	8	9	9	9	9	9	9	9
2	1	7	8	5	3	6	6	6	6	6	6
6	3	4	7	8	9	2	5	1	5	1	5
1	5	9	7	4	3	6	8	7	8	7	8
7	2	8	5	1	6	4	9	3	6	4	9
6	4	7	8	5	2	3	6	1	5	2	3
5	6	1	3	7	4	9	8	2	8	2	8
3	8	2	1	6	9	5	7	4	3	6	9



Yenoc'h-yen e vez Gwen...

Le froid s'installe Gwen...

Ha n'hon eus ket adkavet Diaoulig, Fridu...

Et nous n'avons toujours pas retrouvé Diaoulig, Fridu...

Daoust ha distro e vo d'ar gêr a-benn gouelioù fin ar bloaz ?

Sera-t-il de retour à la maison pour les fêtes de fin d'année ?

E gwirionez, kuzhet eo Diaoulig en un tu bennak en Hañveg.

Ha gallout a reoc'h adkavout anezhañ ?

En réalité, Diaoulig s'est caché quelque part à Hanvec. Saurez-vous le retrouver ?

Remerciements à Ofis Publik Ar Brezhoneg (Office publique de la langue bretonne) pour la traduction.

ANNONCES

CENTRE HIPPIQUE DE L'HÔPITAL-CAMFROUT

Le centre hippique de Keroullé à L'Hôpital-Camfrouat a changé de propriétaire. Pensions, compétitions, stages, balades, cours tous niveaux pour petits et grands : Guillaume Lombard vous accueille désormais aux ECURIES DE KEROULLE.

Contactez-nous au 06 84 66 11 12, par mail à : gleventing@gmail.com ou venez nous rendre visite à L'Hôpital-Camfrouat, Traon ar Roz.

ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

Assistante maternelle agréée dispose de deux places immédiatement dans une maison (non-fumeur) avec jardin, proche du Faou et de l'axe Brest-Quimper. Fait partie de l'association « Les Nounous du Faou ».

Accepte les CESU.

Contactez Rose-Marie Cariou au 02 98 81 98 11.

IROISE RAMONAGE

Je suis ramoneur fumiste reconnu par les assurances.

J'entretiens tous types de conduits de fumée, poêle, insert, cheminée... J'effectue un diagnostic de votre installation et délivre un certificat de ramonage.

Contact Thierry Huon : 06 44 02 42 46 ou 02 98 29 83 63.

ALCOOLIQUE ANONYMES

Un groupe se réunit toutes les semaines à Landerneau pour partager son expérience et tenter de surmonter les difficultés liées à l'alcool.

Tous les mercredis à 20h30, 4 place St Houardon.

Tel : 06 04 15 55 67. Courriel : aalanderneau@laposte.net

ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

Assistante maternelle agréée sur Hanvec dispose d'une place pour un périscolaire à partir du 1^{er} novembre (horaires atypiques).

Contact : Isabelle Savignat au 06 27 70 17 62 ou 09 67 04 46 77.

ASSOCIATION D'ARTISANS DE VIEUX MÉTIERS, cherche maison en location avec terrain et hangar (ancien poulailler ou autres) pour bricolage et stockage.

Étudions toutes propositions.

Alexis Perin : tel: 07 82 52 64 58.

RÉPARER / TROUVER / DONNER UN VÉLO

Pendant l'ouverture du magasin de producteurs à Goasven à Logonna-Daoulas, un samedi par mois de 10 à 13h. Atelier de retap / récup / re-cycle de vélos.

Prochain rendez-vous : samedi 14 novembre.

Atelier participatif - Prix libre.

Kernevodenn Initiatives Locales de Transition :

contact@kilt.infini.fr ou 06 76 84 19 60

SAGE-FEMME LIBÉRALE

Stéphanie Raër Lannuzel, sage-femme, vous informe de son installation au cabinet de sages-femmes situé au 14 rue Xavier Grall, éco-quartier du Pouligou à Daoulas, en octobre 2015.

Informations et rendez-vous au 06 14 13 71 79.



NUMÉROS UTILES

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

**PHARMACIE DE GARDE
3237**

**CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18**

**CABINET MÉDICAL
02 98 21 93 69**

**SSIAD
(Service de Soins
Infirmiers A Domicile)
02 98 25 84 23**

**ADMR DU CRANOU
02 98 73 07 77**

**GARDES
CHIRURGIENS-DENTISTES
02 98 90 55 77
(urgences, dimanches et jours
fériés 9h-12h)**

**MAIRIE
Tél : 02 98 21 93 43
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h
Fermeture au public tous les
mardis après-midi
Samedi
8h30 - 12h**

**MÉDIATHÈQUE
TÉL : 02 29 62 90 27
Lundi 16h30 - 17h30
Mercredi 15h - 18h
Vendredi 16h30 - 19h
Samedi 10h - 12h**

**DÉCHETTERIE DE DAOULAS
Reun ar Moal
29460 Daoulas
Horaires d'hiver
(du 1^{er} novembre au 28
février)
Du lundi au samedi de 9h à
12h et de 14h à 17h30.
Fermé les dimanches et les
jours fériés.**

> LE PENSE-BÊTE

AGENDA NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2015

5 et 19 novembre : Les tout-petits lecteurs, rencontre autour du livre pour les 0-3 ans, de 10h à 11h30 à la médiathèque de Hanvec.

8 novembre : Concert de l'association B.A.O.B.A.B., 15h à la salle Anne-Péron (voir p.6).

11 novembre : Cérémonie d'hommage aux morts pour la France (voir p.13).

20 novembre : Visite de la cactuseraie de Creisméas à Guipavas avec l'association Asambles (renseignements auprès de J.P. Verhaeghe 02 98 20 64 55).

21 novembre : Bourse aux jouets de Dimerc'her (voir p.9).

26 novembre : *L'aventure des bretonnismes*, conférence avec vidéo-projection à 18h30 à la salle Kejadenn à Logonna-Daoulas, organisée par l'association Asambles, gratuit.

27 novembre : Assemblée générale de l'amicale pour le don de sang bénévole des Pays de Daoulas-Le Faou à 18h à la salle François-Mitterrand de Pont-de-Buis.

28 novembre : Mois du doc. Projection du film *Ils sont partis comme ça* à 20h30 à la salle Anne-Péron (voir p.6).

3 et 17 décembre : Les tout-petits lecteurs, rencontre autour du livre pour les 0-3 ans, de 10h à 11h30 à la médiathèque de Hanvec.

6 et 13 décembre : Élections régionales.

6 décembre : Marché de Noël de l'APEL (voir p.9).

13 décembre : Marché de Noël de l'APE (voir p.9).

16 décembre : Noël à la médiathèque (voir p.6).

> PERMANENCE DES ÉLUS

Marie-Claude MORVAN, maire, finances et urbanisme : le jeudi de 14h30 à 16h30.

Jacqueline BIZIEN, 1^{ère} adjointe, affaires sociales, aides ménagères, emploi, action économique, affaires électorales, cimetières : le vendredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

Raymond LE GUEN, 2^e adjoint, bâtiments communaux : le vendredi des semaines paires de 15h à 17h sur rendez-vous.

Yves CYRILLE, 3^e adjoint, voirie : le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous.

